

# Les études dans les écoles de langue anglaise au Québec en 2021 : cartes et faits saillants

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 14 mai 2024

---

Statistique Canada diffuse aujourd'hui un livret intitulé « [Cartes et faits saillants sur les études dans les écoles de langue anglaise au Québec, 2021](#) », lequel présente des résultats à l'échelle des municipalités (subdivisions de recensement) et des régions (régions économiques de recensement).

Les [résultats tirés du Recensement de 2021](#) ont révélé que plus des trois quarts (76,2 %) des 230 080 enfants âgés de 5 à 17 ans qui étaient admissibles à l'instruction en anglais au Québec en 2021 étudiaient ou avaient déjà étudié dans une école primaire ou secondaire de langue anglaise au pays. Le livret rendu public aujourd'hui montre toutefois que cette proportion variait d'une région à l'autre et d'une municipalité à l'autre.

## **Sur l'île de Montréal, plus de 4 enfants admissibles sur 5 fréquentaient une école de langue anglaise en 2021, ou en avaient fréquenté une auparavant**

Au Québec, l'île de Montréal est la région où la proportion d'enfants admissibles qui fréquentaient ou avaient déjà fréquenté une école de langue anglaise au Canada était la plus élevée, s'établissant à 81,5 % en 2021. Le Nord-du-Québec (78,2 %), Laval (77,2 %) et l'Estrie (76,9 %) sont d'autres régions où une forte proportion d'enfants admissibles étudiaient ou avaient déjà étudié dans une école de langue anglaise.

Parmi les régions qui affichaient quant à elles en 2021 une proportion plus faible d'enfants admissibles à l'instruction en anglais fréquentant ou ayant déjà fréquenté une école de langue anglaise au pays figuraient les Laurentides (66,4 %), Lanaudière (65,3 %), le Bas-Saint-Laurent (59,8 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (57,9 %).

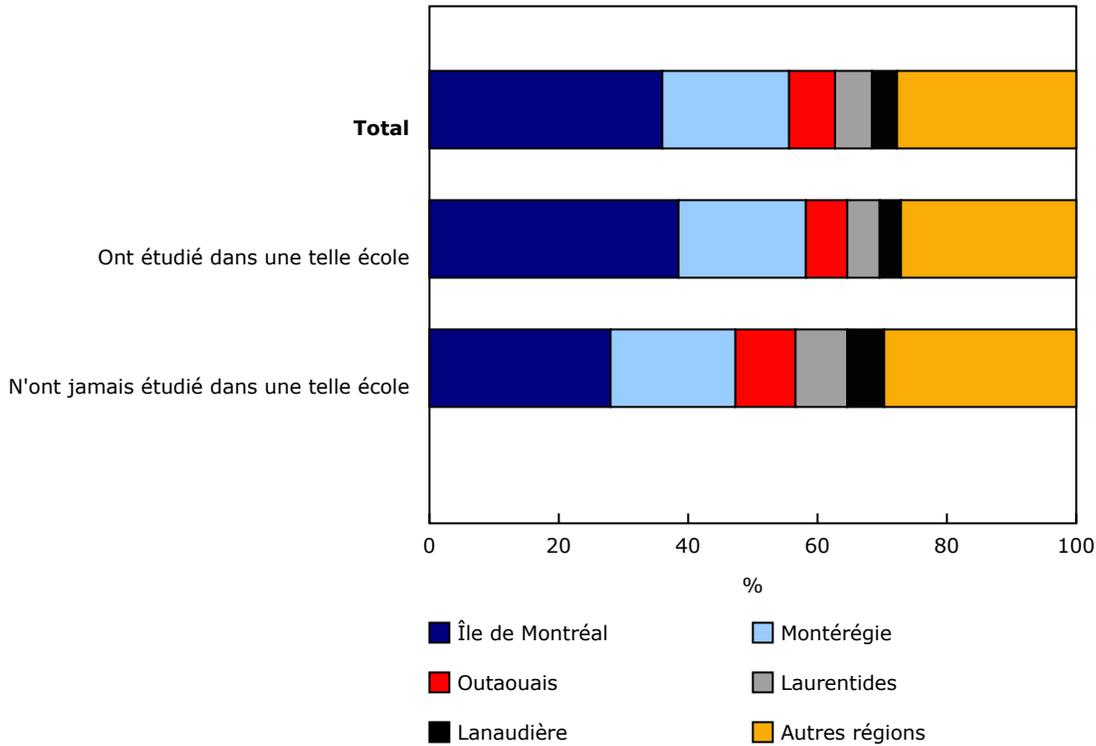
## **Près du quart des enfants admissibles n'ayant jamais fréquenté une école de langue anglaise résidaient dans Lanaudière, dans les Laurentides ou en Outaouais en 2021**

Sur l'île de Montréal, où le taux de participation aux écoles de langue anglaise était plus élevé que la moyenne, on retrouvait 36,0 % des enfants d'âge scolaire admissibles à l'instruction en anglais au Québec en 2021. À titre de comparaison, ce sont 28,0 % des enfants admissibles au Québec n'ayant jamais étudié dans une école de langue anglaise qui résidaient dans cette région.

Les régions de Lanaudière, des Laurentides et de l'Outaouais représentaient collectivement 16,7 % des enfants admissibles à l'instruction en anglais au Québec en 2021. Or, comme la participation aux écoles de langue anglaise était plus faible que la moyenne dans ces régions, celles-ci regroupaient près du quart (23,0 %) des enfants admissibles du Québec n'ayant jamais fréquenté une école de langue anglaise.



**Graphique 1**  
**Répartition régionale des enfants admissibles selon les études dans les écoles de langue anglaise, Québec, 2021**



Source(s) : Recensement de la population (3901).

**Dans certaines municipalités, tous les enfants admissibles fréquentaient une école de langue anglaise**

Dans certaines municipalités comptant un petit nombre d'enfants admissibles à l'instruction en anglais, la totalité fréquentaient une école de langue anglaise au Canada en 2021, ou en avaient déjà fréquenté une auparavant. C'était par exemple le cas à Namur en Outaouais, à Howick en Montérégie, à Hope Town dans la région de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'à Val-Joli en Estrie.

Dans les municipalités comptant au moins 1 000 enfants admissibles d'âge scolaire, le taux de participation aux écoles de langue anglaise en 2021 était le plus élevé à Hampstead (92,6 %) sur l'île de Montréal, suivi de Côte-Saint-Luc (87,3 %) sur l'île de Montréal également et Saint-Lazare (87,0 %) en Montérégie. En revanche, ce taux était le plus faible à Mirabel (55,7 %) dans les Laurentides, suivi de Mascouche (63,7 %) et de Terrebonne (64,6 %) dans Lanaudière.

**Saviez-vous que nous avons une application mobile?**

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

## Note aux lecteurs

Les résultats présentés dans le livret diffusé aujourd'hui reposent sur des données du Recensement de la population de 2021 figurant dans le tableau « [Instruction dans la langue officielle minoritaire des enfants d'âge scolaire qui y sont admissibles selon le critère d'admissibilité, le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement, 2021](#) ».

Dans le présent communiqué, les enfants d'âge scolaire sont définis comme étant âgés de 5 à 17 ans au 31 décembre 2020. Il s'agit de personnes nées entre 2003 et 2015. Le terme « région » réfère à une région économique de recensement, communément appelée région administrative au Québec.

Le taux de participation aux écoles de langue anglaise et la proportion d'enfants ayant fréquenté une école de langue anglaise correspondent au pourcentage d'enfants d'âge scolaire admissibles à l'instruction en anglais et résidant au Québec en 2021 qui étudiaient ou avaient déjà étudié dans une école de langue anglaise au Canada pendant au moins une année, au primaire ou au secondaire. La fréquentation peut avoir eu lieu dans la municipalité où résidait l'enfant admissible au moment du Recensement de 2021 ou ailleurs au Canada.

Dans les résultats du Recensement de 2021, l'admissibilité à l'instruction en anglais à l'ordre d'enseignement primaire ou secondaire au Québec est fondée sur les critères de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Les enfants sont admissibles aux écoles de langue anglaise lorsqu'ils ont au moins un parent qui a fréquenté une école primaire de langue anglaise au Canada, ou lorsque l'enfant lui-même, un frère ou une sœur a fréquenté une école primaire ou secondaire de langue anglaise au Canada. Les renseignements présentés ne tiennent pas compte du critère de la citoyenneté canadienne des parents.

Les résultats du recensement sont une opérationnalisation statistique du concept d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire, laquelle comporte certaines limites. La question de l'admissibilité est, en dernière instance, une question de nature juridique et requiert une analyse au cas par cas. Pour obtenir plus de renseignements sur ce concept et ses limites, consultez le [Guide de référence sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, Recensement de la population, 2021](#).

Les données du Recensement de 2021 sur les études dans les écoles de langue anglaise des enfants qui y sont admissibles au Québec font partie de l'[écosystème de données de Statistique Canada sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire](#).

## Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

Le livret [Cartes et faits saillants sur les études dans les écoles de langue anglaise au Québec, 2021](#), lequel fait partie de la *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration (89-657-X)*, est maintenant accessible.

Le portail [Statistiques sur les langues](#), brosse un portrait à jour des plus récentes données, analyses et références sur les langues au Canada.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).